

*Pôle communication*  
Tél. : 24 66 40

Mercredi 7 décembre 2016

## INVITATION PRESSE

**Philippe Germain, président du gouvernement, et Alain Sœur, directeur de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna, signeront une convention, demain, jeudi 8 décembre à 16 h en salle des délibérations du gouvernement, en présence de Marcel Renouf, préfet de Wallis-et-Futuna.**

**Deux autres conventions seront également signées par l'Agence de santé, respectivement avec le CHT, et la CAFAT.**

*Vous êtes cordialement invités à venir assister à ces signatures de convention.*

**La première convention** a pour objet de fixer le cadre d'une coopération en santé publique entre la Nouvelle-Calédonie et l'Agence, permettant aux responsables du système de santé des deux territoires de développer des synergies en matière de soins (urgences, pathologies lourdes ou examens spécifiques), de prévention et de lutte contre l'obésité et les épidémies. A partir d'un état des lieux de l'organisation sanitaire mise en œuvre à Wallis-et-Futuna, élaboré par l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna, la DASS interviendra en tant qu'expert pour émettre des recommandations vis-à-vis de l'organisation et des conditions de fonctionnement du système de santé. L'objectif final est d'assurer la qualité et la sécurité des soins prodigués à Wallis-et-Futuna, en favorisant la prise en charge de ses ressortissants sur place.

**La deuxième convention**, qui sera signée entre M. Dominique Cheveau, directeur du CHT, et M. Alain Sœur, directeur de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna, définit les conditions d'accueil au CHT des patients du territoire de Wallis et Futuna adressés par l'Agence. Elle fixe les modalités de décision en matière d'admission, les conditions d'accueil des patients et de prise en charge, ainsi que les moyens mis en place dans le cadre d'un partenariat élargi afin de maîtriser le coût des hospitalisations et des soins.

**La troisième convention**, qui sera signée entre M. Alain Sœur, directeur de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna et M. Philippe Ouamba, directeur général de la CAFAT, a pour objectif d'améliorer la prise en charge des Wallisiens et Futuniens, de s'assurer de leur couverture sociale et de protocoliser les modalités d'avance des frais de soins à Sydney des évacués sanitaires ressortissants de l'Agence.

